DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 4 juillet 2022

Délibération n°2022-066 : Demande d'accréditation de la mention de master Arts-Lettres et Civilisations de l'année universitaire 2023-2024 à l'année universitaire 2027-2028

SERVICE DES AFFAIRES STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Le conseil d'administration,

Vu la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;
Vu la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master, modifié notamment par l'arrêté du 4 février 2014 relatif à la nomenclature des mentions du DNM ;
Vu la note DGESIP du 8 mars 2021 concernant l'ouverture de mentions spécifiques ;
Vu la note DGESIP du 14 avril 2021 portant décalage des vagues contractuelles et des accréditations des établissements à la suite du décalage en 2024 des évaluations des établissements de la vague C ;
Vu la délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du 16 juin 2022 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité des suffrages exprimés, la demande d'accréditation de la mention de master Arts-Lettres et Civilisations de l'année universitaire 2023-2024 à l'année universitaire 2027-2028.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 13
Membres représentés : 8

Suffrages exprimés : 17
- Pour : 19
- Contre : 0

Abstentions : 4
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Signé par : Virginie Dupont
Date : 13/07/2022
Qualité : La Présidente

Document en annexe : -

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 18 juillet 2022

Service des Affaires Statutaires et Juridiques
Campus de Tohannic – rue André Lwoff –CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr